Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le
ID : 059-200041960-20220711-CC_2022_135-DE

MAIRIE DU AUCHY-LEZ ORCHIES
26 RUE DU PONT
59553 AUCHY-LEZ ORCHIES
Janvier 2022
MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
PLAN GRAPHIQUE DU REGLEMENT
Ech : 1/5000e
Adresse : Adovic DURIEUX, Urbaniste Architecte
Adresse des bureaux 59000 LILLE
T. 03 20 37 03 81 - Email : adauc@wanadoo.fr

"La commune est concernée par le risque inondation. Tous les secteurs connus à ce jour sont réglementés et repérés au plan par des indices "i".
Elle est également concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux.
Elle est enfin concernée par les risques de sismicité d'aléa modéré et de découverte d'engins de guerre.
Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction.

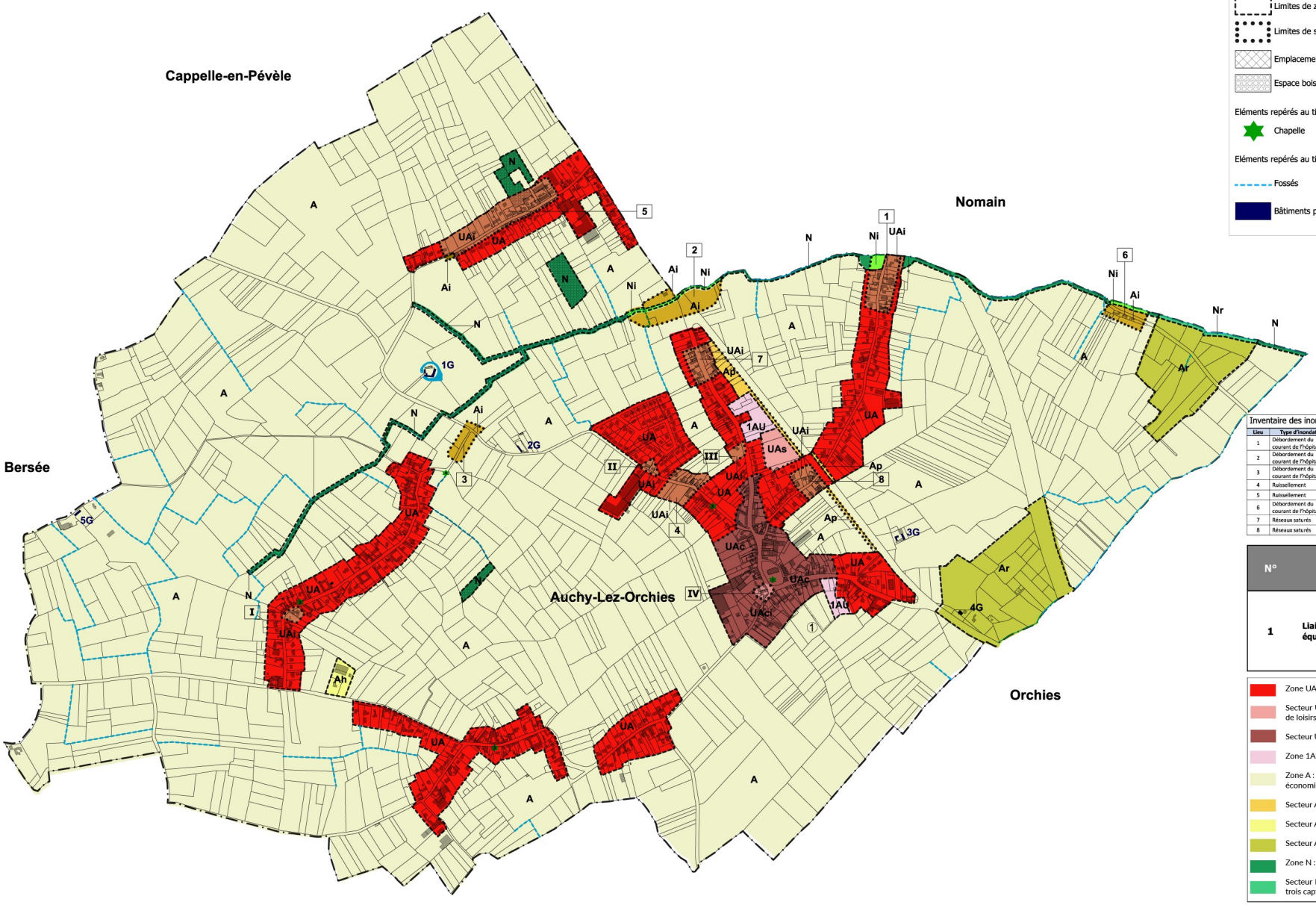

Limites de zonage

Limites de secteur

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Eléments repérés au titre de l'Article L 151-19 du Code de l'Urbanisme

Chapelle

Eléments repérés au titre de l'Article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

Fossés

Bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'Article L 151-11 du Code de l'Urbanisme

Inventaire des inondations réalisé par la commune et la DDE en juillet 2007

I : 288 rue de Regnaucourt - Aléa faible
II : 436 rue Victor Fichelle - Aléa faible
III : 289 rue du Pont - Aléa faible
IV : Dépendances de l'ancienne forge et carrefour du Rossignol - Aléa faible

Inventaire des inondations réalisé par la Communauté de Communes Pévèle Carembault en Juin 2016

Lieu	Type d'inondation	Durée[1]	Hauteur d'eau	Année	Enjeux concernés	Type	Ampleur des dommages[2]
1	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	45 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort
2	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	30 cm	07/06/16	Agricole, économie	Perte de culture, commerce inondé	Fort
3	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	25 cm	07/06/16	Voirie	Route coupée	Moyen
4	Ruissellement	3 heures	30 cm	07/06/16	Habitat	Parcelle inondée	Fort
5	Ruissellement	3 heures	5 cm	07/06/16	Habitat	Façade, jardins	Moyen
6	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	40 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort
7	Réseaux saturés	3 heures	NR[1]	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Moyen
8	Réseaux saturés	3 heures	30 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE RAPPROCHÉE AU M2
1	**Liaison douce vers les équipements au Sud**	Commune	1 456 m²

Zone UA : zone urbaine mixte, correspondant au centre village et aux hameaux

Secteur UAs : secteur urbain destiné à accueillir des équipements sportifs, socio-culturels ou de loisirs

Secteur UAc : secteur urbain mixte correspondant au centre village d'Auchy

Zone 1AU : zone à destination de l'urbanisation future, à court terme et à vocation mixte

Zone A : zone agricole, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Secteur Ap : secteur agricole, à protéger en raison de la qualité de ses paysages

Secteur Ah : secteur agricole de taille et de capacité limitées correspondant au centre équestre

Secteur Ar : secteur agricole, à protéger en raison de la présence de captage d'eau

Zone N : zone naturelle reprenant les abords du courant de l'Hôpital

Secteur Nr : secteur de la zone N correspondant au périmètre de protection rapprochée des trois captages situés sur la commune

0 50 100 200 300 400 500